



Vivre avec une endométriose, les démarches envisageables

La douleur chronique, l'un des principaux symptômes de l'endométriose, affecte le quotidien de nombreuses patientes, rendant notamment difficile l'exercice de leur métier ou leur présence lors de leurs études.

Les prérequis avant toutes démarches

Choisir et déclarer son médecin traitant

vous devez ressentir une relation de confiance avec lui, cela implique de l'écoute et une communication claire. Il doit être votre source d'information privilégiée à propos de votre pathologie pour pouvoir vous orienter au long cours. Pour déclarer un « médecin traitant » vous devez compléter conjointement avec votre médecin le formulaire « *déclaration de choix du médecin traitant* » (S3704).

En vertu de l'article R.4127-50 du Code de Santé Publique, le médecin doit faciliter l'obtention par les patients des avantages sociaux auxquels leur état donne droit.

Se renseigner sur ses droits

Les patientes peuvent prendre contact gratuitement avec un.e assistant.e social.e de la CPAM afin d'être informées sur les différentes aides auxquelles elles pourraient avoir droit selon leur situation.

Plus d'1 femme atteintes
d'endométriose sur 2
ressentent un mal-être au travail

65%

Pour plus d'infos, [cliquez ici](#)

Source : Enquête EndoVie réalisée en janvier 2020 auprès de 1157 femmes atteintes d'endométriose.

Les recours possibles pour les patientes souffrant d'endométriose :

➔ Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

L'endométriose peut être synonyme d'absentéisme scolaire pendant les études. Il est alors possible de mettre en place un projet d'accueil individualisé pour apporter les adaptations nécessaires au quotidien de la jeune fille/femme en collectivité. Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire.



➔ Rencontrer la médecine du travail

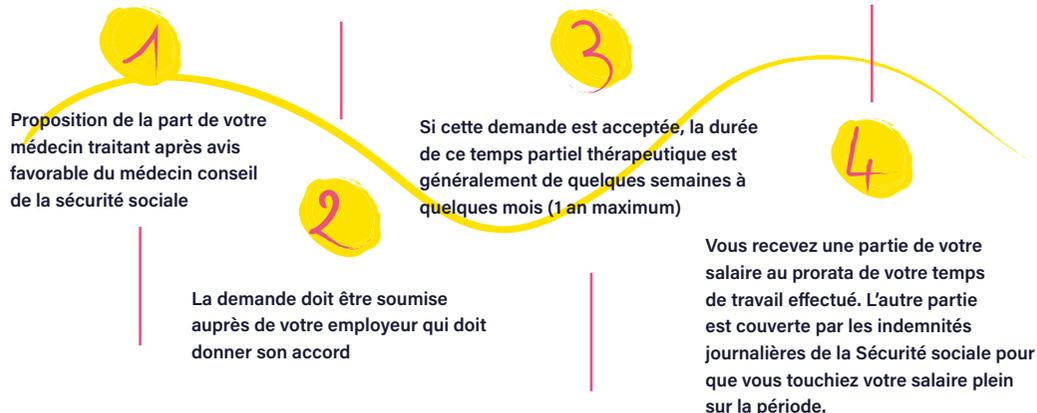
Dès que votre santé impacte votre quotidien professionnel, vous pouvez demander une consultation auprès d'un médecin du travail. Ainsi, vous allez pouvoir déterminer des mesures visant un meilleur confort au travail (aménagement du poste de travail, aménagement ou flexibilité des horaires, changement de poste si trop physique, télétravail...).

Le médecin du travail est tenu au secret médical mais si vous êtes d'accord, il peut informer votre employeur sur votre état de santé et lui proposer les mesures que vous aurez définies pour améliorer votre quotidien au travail.

Pour plus d'infos, cliquez ici

➔ Demander un mi-temps thérapeutique

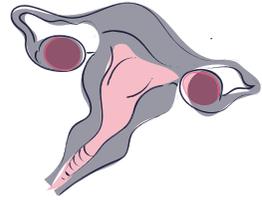
A la suite d'une chirurgie ou d'un arrêt de longue durée, vous pouvez faire une demande de mi-temps thérapeutique pour un retour dans l'entreprise en douceur. Voici les principales étapes de la demande :



Pour plus d'infos, cliquez ici

➔ Prise en charge en Affection Longue Durée (ALD)

A plus long terme, vous pouvez être reconnue comme patiente en affection longue durée (ALD), l'endométriose étant une maladie chronique pouvant, dans certaines formes, être invalidante. Elle permet la prise en charge à 100% des soins liés à la pathologie par la Sécurité sociale en cas de forme sévère.



A ce jour, l'endométriose n'est pas inscrite dans la liste des maladies ouvrant droit à l'ALD*. Néanmoins, il est possible de demander et d'obtenir une ALD hors liste ou une ALD non exonérante :

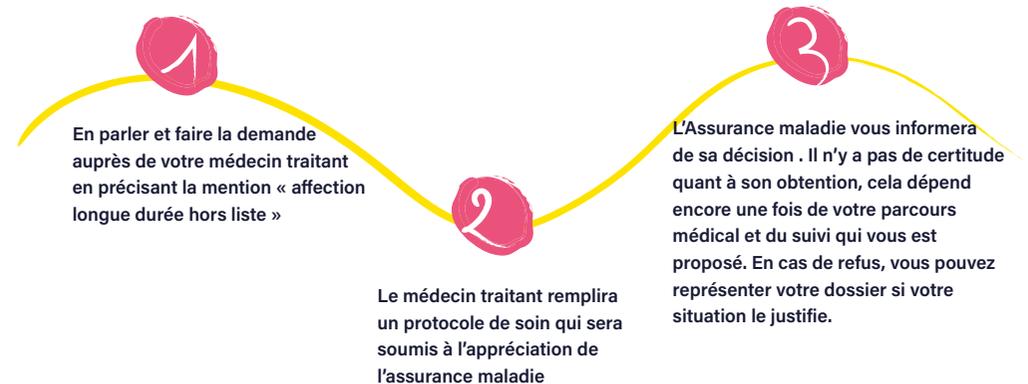
ALD hors liste (ou ALD 31)

Elle concerne les patients atteints d'une forme grave, évolutive ou invalidante, d'une maladie grave ne figurant pas sur la liste des ALD 30 (exemple : AVC, diabète, cancers ...).

ALD non exonérante

Elle concerne les affections qui nécessitent une interruption de travail ou des soins continus d'une durée prévisible égale ou supérieure à 6 mois mais qui n'ouvre pas droit à l'exonération du ticket modérateur (partie des dépenses restant à charge par le patient après remboursement de l'assurance maladie).

Voici les principales étapes pour faire la demande :



**Les associations de patientes mènent un combat auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé afin que l'endométriose intègre directement la liste des ALD. Cela permettrait l'exonération du ticket modérateur, le remboursement des frais de déplacement, la suppression du jour de carence en cas d'arrêt de travail et supprimerait les inégalités régionales qui existent en matière d'ALD hors liste pour l'endométriose.*

Pour plus d'infos, cliquez ici

➔ Demander une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Si l'impact de votre endométriose prend le pas sur votre quotidien, vous pouvez faire une demande de RQTH.

Voici les principales étapes de la demande :

1

Proposition de la part de votre médecin traitant après avis favorable du médecin conseil de la sécurité sociale

3

En fonction de la sévérité de votre dossier, La MDPH accorde ou non la reconnaissance

2

Déposer ce dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui déterminera la nature et le taux de l'incapacité.

4

Si vous l'obtenez, la RQTH est valable sur une durée provisoire entre 1 et 5 ans

Pour plus d'infos, cliquez [ici](#)

➔ Allocation Adulte Handicapé ou pension d'invalidité



L'allocation Adulte Handicapé (AAH) est une aide permettant d'assurer à la personne un revenu minimum. La demande est à effectuer auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La pension d'invalidité est une aide qui compense la perte de revenus engendrée par la baisse de la capacité de travail. Ces deux démarches peuvent être conduites simultanément.

En savoir plus

Les sites à consulter pour en savoir +
service-public.fr, ameli.fr, endofrance.org, endomind.org

Sources

endomind.org, endofrance.org, [livre blanc](#) « endométriose et emploi », [guide](#) « parcours de santé des personnes malades chroniques », santé.fr « La petite chronique de l'endométriose »

Pour aller plus loin

[MOOC endométriose: l'affaire de tous](#)

